



LA CHAISE-DIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Le 27 juillet 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du conseil municipal sous la présidence de Armelle SAVINEL, Maire, suivant convocation transmise le mercredi 22 juillet 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : SAVINEL Armelle, SPECEL Gérard, TISSIER Alice, CARESMIER Guillaume, ABONDANCE Aurélie, CHAMBON Régine, DEHEPPE Marie, MARION Olivier, ROSSI Patrick, VIALANEIX Bernard, BOUDET Gérard, FLEURY Carine

Excusé ayant donné procuration : DUPON Dominique à ROSSI Patrick, FRAIOLI Marine à SAVINEL Armelle

Absents : LAVERROUX Yannick

Secrétaire de séance : TISSIER Alice

2026-069 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RÉSEAU CASADÉEN

Rapporteur : SAVINEL Armelle

- Messieurs BOUDET, ROSSI et SPECEL intéressés à l'affaire sortent de la salle ne prennent pas part au débat et au vote.
 - Le Conseil Municipal se base sur le Code général des collectivités territoriales, la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, son règlement intérieur, la demande de subvention de l'association Réseau européen des sites casadéens (déposée le 29 juin 2026) et le budget primitif 2026.
 - L'association célèbre son 25ème anniversaire en 2026 avec un événement exceptionnel à La Chaise-Dieu le 17 octobre, en partenariat avec le LEM CERCOR (Université Jean Monnet de Saint-Étienne).
 - L'événement inclut des interventions de sept enseignants-chercheurs et des discussions avec les adhérents, entraînant un coût supplémentaire non prévu dans le budget initial.
 - L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 300 € (correspondant à 3 nuitées sur la commune) pour soutenir cet événement.
 - Le conseil municipal après avoir débattu et voté.

Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Réseau européen des sites casadéens pour l'organisation de son 25ème anniversaire.

Autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Non votants : 4

N'ayant pas pris part au vote : BOUDET Gérard, DUPON Dominique, ROSSI Patrick, SPECHEL Gérard.

Fait et délibéré le 27 juillet 2026

La présidence de séance,
Armelle SAVINEL, Maire

Le secrétariat de séance,
Alice TISSIER, 2^{ème} adjointe

